



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU C.C.A.S.**

Nombre de Membres : 14 L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**, le **LUNDI 24 OCTOBRE 2022**, à **18 H 15**
Présents : 10 le C.C.A.S. de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué,
Votants : 10 s'est réuni en session ordinaire à la Salle municipale de la commune d'ÉTAULES, sous la
présidence de Béatrice WATRIN Vice-Présidente.

Date de convocation des membres du C.C.A.S. : **12 OCTOBRE 2022**

Etaient présents : Béatrice WATRIN, Nadia BUREAU, Martine AUTIN, Céline BLAIS, Gilles LOUIS, Marie-Hélène ETIENNE, Nicole POURTEAU, Josselyne GAGNADRE, Daniel RAZET, Annick FOURNIGAULT,

Absents excusés : Vincent BARRAUD, Françoise GORIN, Gérard PIOU

Absent excusé ayant donné pouvoir :

Absents :

DE 2022/10-002 NOEL PERSONNES AGEES DE 80 ANS ET PLUS

La vice-présidente rappelle aux membres présents qu'ils ont décidés en 2022 de poursuivre comme chaque année à l'approche des fêtes de fin d'année, les visites aux personnes âgées et isolées par les bénévoles du CCAS.

Il s'agit donc de fixer ou confirmer le montant du colis remis aux personnes visitées.

Les membres de la commission présents, après en avoir délibéré, par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- ➤ **DECIDENT pour Noël 2022 d'apporter un colis d'une valeur maximale de 22 euros à chaque personne de 80 ans et plus domiciliée sur la commune**

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,
Béatrice WATRIN, Vice-Présidente,

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 211701552 – 2022 ____ -- ----- --
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : __ / __ / 2022



Le Président soussigné, certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération, transmise en Sous-Préfecture le : / /
et affichée le : / /